



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 36

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 14 avril 2021

OBJET :

DE-21-04-1-18) CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS EN
CONTREPARTIE DE LA GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A LA
SOCIETE IMMOBILIERE 3F POUR L'OPERATION DE CONSTRUCTION DE
23 LOGEMENTS SOCIAUX SIS 3/5, RUE SAULPIC A VINCENNES

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi quatorze avril à dix-neuf
heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le jeudi 01 avril 2021 conformément au Code général des
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN,
Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M.
TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme
KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme
POLLARD, M. LAFON, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M.
MICHON, M. GIRARD, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI,
Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme
MEZA-CAMPUZANO, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : Mme GAUVAIN (pouvoir à M. LEBEAU), M. CHARDON (pouvoir
à M. BONAVENTURE), Mme VALERO (pouvoir à Mme VOISIN), M. BOUKOBZA
(pouvoir à Mme TOP), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE), Mme LE
CALVEZ (pouvoir à M. SESTER), M. EPINAT (pouvoir à Mme GALL).

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu le code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 avril 2021 accordant la garantie d'emprunt contracté par la société Immobilière 3F, afin de réaliser l'opération de construction de 23 logements sociaux (7PLAi/9PLUS/7PLS) 3/5, rue Saulpic à Vincennes ;

Considérant la convention proposée, réservant 5 logements à la Ville et fixant les obligations de la société Immobilière 3F, en contrepartie de la garantie de l'emprunt octroyé pour cette opération ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 07 avril 2021,

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 08 avril 2021,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve la convention réservant 5 logements à la Ville et fixant les obligations de la société Immobilière 3F, en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée pour l'opération de construction de 23 logements sociaux (7PLAi/9PLUS/7PLS), sis 3/5, rue Saulpic à Vincennes;

ARTICLE II : Madame le Maire est autorisée à signer ladite convention ainsi que tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé